

# Formation professionnelle

Organisme de formation,  
l'Association Soins Palliatifs de Toulouse propose un programme dédié  
aux soignants et aux personnes prenant soin des malades  
en soins palliatifs, en institution ou à domicile.



40 rue du Rempart Saint-Étienne - 31004 Toulouse cedex 6  
05 61 12 43 43 - formation-pro@asp-toulouse.fr - www.asp-toulouse.fr



1<sup>er</sup> semestre 2019



# AMELIORER LE SOUTIEN DES MALADES ET PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES SOIGNANTS



Fondée en 1988, l'Association Soins Palliatifs de Toulouse a pour objectif l'amélioration du soutien des malades et de leurs familles et la prise en compte des besoins des soignants.

## NOS PROGRAMMES

- Conçus et validés par notre Conseil Scientifique, ils ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie du patient, celle de la prise en charge de la douleur et de la fin de vie, de mieux accompagner le malade et son entourage et de faciliter la relation soignant-soigné.

## NOTRE CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmiers, de pharmaciens, de psychologues, de travailleurs sociaux, d'une juriste et de bénévoles d'accompagnement, tous intervenants en soins palliatifs.

## NOS FORMATEURS

- Médecins d'équipe mobile en soins palliatifs, médecins d'unité de soins palliatifs, infirmiers titulaires du D.U. de soins palliatifs et/ou douleur, praticiens hospitaliers, psychologues d'équipe mobile et bénévoles d'accompagnement.
- Ils savent faire partager leurs expériences, amener les stagiaires à progresser dans leur prise en charge des malades et à prendre le recul nécessaire.
- Ils s'adaptent aux publics différents, travaillent à partir des expériences vécues par les participants et favorisent leurs échanges autour de cas concrets.

**PUBLIC**  
MEDECIN,  
PHARMACIEN,  
IDE,  
AIDE-SOIGNANTE,  
PSYCHOLOGUE,  
TRAVAILLEUR SOCIAL,  
AUTRES PROFESSIONNELS  
DE SANTE,  
PERSONNEL EN EHPAD,  
BENEVOLE,  
MEMBRE DE COMMISSION  
DES USAGERS

Certaines formations  
sont éligibles au DPC

## SOMMAIRE

- La relation d'aide en soins palliatifs
- Questionnement éthique dans la pratique des soins
- Directives anticipées et personne de confiance
- Les soins palliatifs à domicile
- Prise en charge de la douleur en soins palliatifs
- Sensibilisation aux soins palliatifs
- Le deuil
- Gériatrie et fin de vie
- Sensibilisation à la communication en soins palliatifs

Inscription – Mode libéral

Inscription – Mode salarié

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr





**11 et 12 avril 2019** (Autres dates sur demande)

# LA RELATION D'AIDE EN SOINS PALLIATIFS

«La relation d'aide est la capacité que peut avoir un soignant à amener toutes personnes en difficulté à mobiliser ses ressources pour mieux vivre une situation, c'est un soin relationnel »Carl Rogers.

Cette formation propose un cheminement personnel et professionnel pour permettre l'acquisition ou le perfectionnement d'outils et de techniques permettant de bien se situer dans une relation d'aide.

## OBJECTIF

- Se perfectionner dans la pratique des entretiens dans le cadre de l'accompagnement des malades et de leurs familles.
- Développer son écoute, nommer et comprendre les situations vécues par les patients et leurs familles.
- Travailler sur ses émotions, bénéficier d'une approche plurielle pour mieux comprendre une situation.

## CONTENU

- Définitions (relation, aide, relation d'aide)
- « Outils » pour définir le cadre et le contexte de la relation
- Etude de nos représentations de l'accompagnement et des valeurs associées
- Les différents mécanismes mis en jeu dans une relation d'aide
- Les techniques d'entretien utilisées en relation d'aide
- Les attitudes à développer

**PUBLIC**  
PERSONNEL  
EN INSTITUTION  
OU A DOMICILE,  
PARAMEDICAUX ET  
TRAVAILLEURS SOCIAUX

**DUREE**  
2 JOURS

## TARIF

A titre individuel : 500€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 500€  
2ème inscription : 400€  
A partir de 3ème inscription : 300 €

Session intra : 2 000€

**INTERVENANTS**  
PSYCHOLOGUE

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques  
Méthodologie participative :  
mises en situation, exercices  
pratiques  
et partage d'expériences

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**16 avril 2019** (Autres dates sur demande)

# QUESTIONNEMENT ETHIQUE DANS LA PRATIQUE DES SOINS

*Les débats autour de la Loi sur la fin de vie ont confirmé la méconnaissance du cadre légal de la pratique des soins mais aussi celle des droits des personnes malades. Une « boîte à outils » permettra d'affronter plus sereinement ces questionnements.*

## OBJECTIF

- Améliorer les compétences éthiques des professionnels de santé, des bénévoles et des usagers du système de santé afin de répondre plus efficacement au questionnement soulevé par la pratique professionnelle

## CONTENU

- Réévaluer ses représentations personnelles de l'éthique, de la morale et ses connaissances de la Loi.
- Poser les bases d'un modèle de questionnement éthique : pour quoi, pour qui et de quel droit ?
- Elaborer une carte conceptuelle de l'éthique biomédicale
- Poser les bases d'une éthique de la discussion.

## PUBLIC

MEDECIN, PHARMACIEN,  
IDE, AIDE-SOIGNANTE,  
PSYCHOLOGUE,  
TRAVAILLEUR SOCIAL,  
AUTRES PROFESSIONNELS  
DE SANTE, PERSONNEL  
EN EHPAD, BENEVOLE,  
MEMBRE DE COMMISSION  
DES USAGERS

## DUREE

1 JOUR

## TARIF

A titre individuel : 250€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 250€  
2ème inscription : 200€  
A partir de 3ème inscription : 150 €

Session intra : 1 000€

## INTERVENANTS

MEDECIN

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Apport théorique  
Ateliers interactifs de 1h30,  
(en sous-groupes  
puis en groupe)

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**17 avril 2019** (Autres dates sur demande)

# DIRECTIVES ANTICIPEES, PERSONNE DE CONFIANCE

Présentation de la loi et de son évolution dans la prise de décision collégiale

*La Loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie, a renforcé les droits en matière de respect de la volonté des personnes malades. D'une part, la mission de la personne de confiance a été élargie. D'autre part, le législateur a proposé la possibilité d'écrire des Directives Anticipées, portant sur les volontés des personnes malades.*

## OBJECTIF

- Connaître le cadre législatif
- Evaluer les difficultés rencontrées
- Créer les conditions de confiance dans l'alliance thérapeutique
- Evaluer les pratiques professionnelles (Le recueil des volontés du patient se fait-il dans le respect du secret professionnel ? La désignation de la Personne de Confiance et le recueil des Directives Anticipées : qui peut en parler et à quel moment?)

## CONTENU

- Evaluation de la connaissance du cadre légal (droit des malades) par les participants
- Présentation de la loi Claeys-Leonetti
- Clarification des termes: secret médical/professionnel, Directives Anticipées, Personne de Confiance, mandat de protection future, soins palliatifs, sédation, euthanasie
- Réflexion sur la place des DA et de la PC en discussion collégiale dans différentes situations cliniques (patient en capacité ou pas, cas de Directives Anticipées non appropriées, influence de l'entourage, décision de sédation après LATA (limitation et arrêt de(s) thérapeutique(s) active(s))

## PUBLIC

MEDECIN, PHARMACIEN,  
IDE, AIDE-SOIGNANTE,  
PSYCHOLOGUE,  
TRAVAILLEUR SOCIAL,  
AUTRES PROFESSIONNELS  
DE SANTE, PERSONNEL  
EN EHPAD, BENEVOLE,  
MEMBRE DE COMMISSION  
DES USAGERS

## DUREE

1 JOUR

## TARIF

A titre individuel : 250€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 250€  
2ème inscription : 200€  
A partir de 3ème inscription : 150 €

Session intra : 1 000€

## INTERVENANTS

MEDECIN  
AVOCAT

DPC n°56641900009

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Atelier des pratiques cliniques  
à partir de situations de  
patients

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**15, 16 et 17 mai 2019**

(Autres dates sur demande)

# LES SOINS PALLIATIFS A DOMICILE

**Les spécificités du travail à domicile : des atouts et des écueils**

*S'occuper d'un patient en soins palliatifs à domicile demande des compétences relationnelles et un savoir-faire spécifiques, tant dans le soin que dans la prise en compte de la douleur.*

## OBJECTIF

- Développer les compétences relationnelles des professionnels auprès de la personne en soins palliatifs, à son domicile
- Identifier les besoins spécifiques des personnes en soins palliatifs et de leur entourage, sur le plan bio-psycho-social
- Favoriser une démarche d'accompagnement ajustée, auprès de la personne et de ses proches
- Clarifier les rôles et les complémentarités des différents intervenants (médecins, travailleurs sociaux, ...) à domicile
- Valoriser le rôle des aidants professionnels au domicile

## CONTENU

- Soins Palliatifs (historique et repères législatifs)
- Evaluation et prise en charge de la douleur
- Alimentation et hydratation en soins palliatifs
- Soins de confort et d'hygiène
- La souffrance psychique de la personne en fin de vie et le travail de deuil
- L'accompagnement : une démarche d'écoute et de soutien
- La place des aidants (le rôle de la famille, ses difficultés...)
- Le soutien des familles dans les situations de crise et dans le deuil

## PUBLIC

AIDE A DOMICILE  
AUXILIAIRE DE VIE  
AIDE-SOIGNANT

## DUREE

3 JOURS

## TARIF

A titre individuel : 590€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 590€  
2ème inscription : 500€  
A partir de 3ème inscription : 450 €

Session intra : 3 000€

## INTERVENANTS

INFIRMIERE  
PSYCHOLOGUE

DPC n°5664190007

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Pédagogie active sollicitant  
l'implication personnelle  
et volontaire de chacun.  
Apports théoriques, analyse  
des pratiques, mises en  
situation, débat.

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**21 et 24 mai 2019** (Autres dates sur demande)

# PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR EN SOINS PALLIATIFS

**Ethique et pluridisciplinarité**

*La qualité de la prise en charge de la plainte douloureuse est grandement améliorée par une approche interdisciplinaire. Négliger la plainte douloureuse est aujourd'hui un déterminant reconnu de la maltraitance qui interroge nos compétences éthiques.*

## OBJECTIF

- Améliorer la prise en charge de la douleur afin de respecter le droit des personnes malades d'être soulagées
- Connaître les différents types de douleur et le modèle de la souffrance totale.
- Savoir évaluer et prendre en charge la douleur
- Comprendre en quoi une approche interdisciplinaire améliore la qualité de la prise en charge
- Mobiliser les compétences éthiques et relationnelles inhérentes dans le respect de la personne malade et de ses droits

## CONTENU

- Législation
- Définition de la douleur (composantes et types)
- Evaluation de la douleur (outils et types)
- Interdisciplinarité dans la prise en charge de la douleur
- Prévention de la douleur et traitements (médicamenteux et autres)
- Mécanismes de régulation psychologique
- Démarche éthique
- Partage des observations et de l'évaluation avec le patient et ses proches
- Soutien des familles dans les situations de crise et dans le deuil
- La mort, source de souffrance pour tous les aidants : repérer et mieux gérer les « résonances affectives »

**PUBLIC**  
AIDE-SOIGNANT, INFIRMIER  
MEDECIN,  
PSYCHOLOGUE, PHARMACIEN

**DUREE**  
2 JOURS

## TARIF

A titre individuel : 500€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 500€  
2ème inscription : 400€  
A partir de 3ème inscription : 300€

Session intra : 2 000€

## INTERVENANTS

MEDECIN  
INFIRMIERE

DPC n°56641900004

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques  
illustrés par la pratique  
de l'intervenant.  
Analyse de l'existant,  
discussions de cas cliniques  
exposés par les participants

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**12, 13 et 14 juin 2019** (Autres dates sur demande)

# SENSIBILISATION AUX SOINS PALLIATIFS

*Soigner c'est aider à guérir et à vivre avec le maximum d'autonomie, mais c'est également aider à mieux vivre jusqu'à la mort. Le but de cette formation est de permettre aux soignants de mieux appréhender les processus en cours dans la rencontre avec la maladie grave ou la fin de vie.*

## OBJECTIF

- Donner une approche générale des soins palliatifs
- Appréhender les différentes expressions de la souffrance,
- Mieux accompagner une personne en soins palliatifs (relation d'aide, approche globale...)
- Identifier les mécanismes de sa propre souffrance.
- Acquérir une méthode

## CONTENU

- Approche réglementaire (définition des soins palliatifs, des différents termes, cadre légal de la fin de vie)
- Approche soignante en équipe pluridisciplinaire (douleur, prise en charge des patients en soins palliatifs, des symptômes)
- Approche psychologique de la personne en soins palliatifs (annonces, mécanismes de défense, types et techniques de communication, souffrance globale)
- Approche psychologique des soignants et de l'entourage
- Approche interculturelle de la maladie grave et de la mort

**PUBLIC**  
INFIRMIER  
AIDE-SOIGNANT

**DUREE**  
3 JOURS

**TARIF**

A titre individuel : 590€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 590€  
2ème inscription : 500€  
A partir de 3ème inscription : 450 €

Session intra : 3 000€

**INTERVENANTS**  
INFIRMIERE  
PSYCHOTHERAPEUTE  
RESPONSABLE DES PFG

DPC n°56641900005

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Analyse de la pratique  
des participants  
Apports théoriques  
sur les divers concepts  
ou approches.  
Expériences destinées  
à favoriser l'expression  
du vécu, des émotions,  
des interrogations.

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**17 juin 2019** (Autres dates sur demande)

# LE DEUIL

**Connaitre les mécanismes pour améliorer la qualité de sa prise en charge.**

*Les deuils peuvent être multiples selon le lien avec la personne et les circonstances du décès : brutale, traumatique, néonatale ...*

*La famille aussi a besoin d'attention, d'écoute.*

*Si le retentissement du deuil est individuel, il peut modifier le comportement des professionnels : surinvestissement, désintérêt, nécessité de pouvoir exprimer sa souffrance.*

## OBJECTIF

- Mieux connaître et comprendre les mécanismes du deuil
- Savoir optimiser une prise en charge rapide pour le patient et son entourage, adaptée aux circonstances du deuil
- Permettre une meilleure relation à l'autre à l'annonce d'un décès et de deuil
- Améliorer la qualité des pratiques professionnelles avec la mise en place de recommandations
- Diminuer les pathologies liées au deuil et l'impact sur les soignants lors de situations difficiles
- Renforcer les compétences des soignants par une meilleure connaissance des mécanismes du deuil, une meilleure réactivité par rapport aux circonstances du deuil et une meilleure relation au patient et à son entourage

## CONTENU

- Définition du deuil
- Les étapes du deuil
- Les deuils particuliers: pré-deuil, deuils d'enfant, deuil après suicide
- Les risques dus aux deuils non résolus (les facteurs de risques)
- Les deuils compliqués et les deuils pathologiques

## PUBLIC

TOUTE PERSONNE  
CHARGÉE D'ANNONCER  
UN DÉCÈS  
OU SUSCEPTIBLE  
D'ÊTRE EN CONTACT AVEC  
UN ENDEUILLE

## DURÉE

1 JOUR

## TARIF

A titre individuel : 250€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 250€  
2ème inscription : 200€  
A partir de 3ème inscription : 150 €

Session intra : 1 000€

## INTERVENANT PSYCHOLOGUE

DPC n°56641900003

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Analyse de pratiques  
existantes à partir  
de cas cliniques.  
Définition collective  
d'action, d'amélioration  
des pratiques.

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**21, 27 et 28 juin 2019**

(Autres dates sur demande)

# GERIATRIE ET FIN DE VIE

*Aujourd'hui trois quart des décès surviennent au-delà de l'âge de 75 ans et un nombre de plus en plus important a lieu dans les EHPAD. Or, les débats autour de la fin de vie ont mis en lumière une inégalité d'accès aux soins palliatifs et un besoin constant de formation initiale et continue des personnels.*

## OBJECTIF

- Connaître la définition des soins palliatifs et de la démarche palliative
- Développer les compétences pour une prise en charge palliative (rôle propre, rôle de coordination...)
- Comprendre le cadre réglementaire lié aux soins palliatifs pour l'intégrer dans le projet de soins.
- Connaître les principaux mécanismes de défense et du deuil

## CONTENU

- Définition des soins palliatifs et questionnements suscités par les personnes en EHPAD
- Modes de prise en charge de la douleur des personnes âgées
- La psychologie de la personne âgée liée au processus de vieillissement
- Communication, maintien de l'autonomie
- Le Droit des personnes vulnérables
- Décision médicale et respect du secret médical pour les résidents déments
- Symptômes physiques de fin de vie

## PUBLIC

PERSONNEL D'EHPAD,  
INFIRMIER,  
AIDE-SOIGNANT, AMP  
MEDECIN

## DUREE

3 JOURS

## TARIF

A titre individuel : 590€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 590€  
2ème inscription : 500€  
A partir de 3ème inscription : 450 €

Session intra : 3 000€

## INTERVENANTS

MEDECIN, INFIRMIER,  
PSYCHOLOGUE

DPC n°56641900006

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Etude de cas clinique  
Echanges en groupe restreint  
et pluridisciplinaire.

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr



**25 et 26 juin 2019** (Autres dates sur demande)

# SENSIBILISATION A LA COMMUNICATION EN SOINS PALLIATIFS

*La maîtrise de la communication dans le contexte de la maladie grave et de la fin de vie permet une meilleure compréhension entre soignants et personnes malades. Quelques outils simples et immédiatement applicables pour transmettre le message approprié permettent d'être performant face à des enjeux élevés, (négociation, conflit, ...).*

## OBJECTIF

- Acquérir les concepts de base de la communication dans le but de développer l'écoute active, le verbal et le non verbal
- Savoir transmettre et recevoir des messages
- Comment aider le patient à s'exprimer, à faire face aux émotions
- Comment prendre des décisions communes
- Permettre à chaque participant de partir avec sa « boîte à outils » sur mesure

## CONTENU

- La communication (sa nature, ses influences, ses limites...)
- Savoir écouter le dit et le non-dit
- Connaître les moyens d'une bonne compréhension mutuelle
- Analyser ma pratique, la confronter à d'autres
- Proposer des pistes d'amélioration

## PUBLIC

MEDECIN, IDE,  
AIDE-SOIGNANTE,  
PERSONNEL EN EHPAD,  
BENEVOLE,  
MEMBRE DE COMMISSION  
DES USAGERS,  
FAMILLES ET ENTOURAGE

## DUREE

2 JOURS

A titre individuel : 500€  
Au titre de la formation continue :  
1ère inscription : 500€  
2ème inscription : 400€  
A partir de 3ème inscription : 300 €

Session intra : 2 000€

## INTERVENANTS

MEDIATEUR JUDICIAIRE  
ET FAMILIAL

## EVALUATION

Questionnaire avant-après

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques  
et temps interactifs  
Exercices de mises  
en situation

## VALIDATION

Attestation  
de fin de formation

## INFORMATIONS

formation-pro@asp-toulouse.fr

# INSCRIPTION FORMATION

## MODE SALARIE

### FORMATION

Intitulé :

Date :

### DEMANDEUR

Civilité : M. M<sup>me</sup> M<sup>lle</sup>

Nom : Prénoms :

Profession :

### ETABLISSEMENT

Nom : Adresse :

Code Postal : Ville :

SIRET :

Forme juridique : Privée Publique Association - N° Préfecture :

Organisme collecteur :

Adhérent ANFH : oui non

### RESPONSABLE FORMATION

Civilité : M. M<sup>me</sup> M<sup>lle</sup>

Nom : Prénoms :

Email : Téléphone :

### FINANCEMENT

Prise en charge par l'établissement : oui non

### VALIDATION

L'INSCRIPTION  
EST VALIDEE  
UNIQUEMENT  
APRES RECEPTION  
PAR L'ASP TOULOUSE  
DU BULLETIN  
D'INSCRIPTION  
ACCOMPAGNE  
DU REGLEMENT  
PAR CHEQUE  
OU  
DE LA CONVENTION  
DE FORMATION



### ANNULATION

En cas d'annulation  
de la session de formation,  
par l'ASP TOULOUSE,  
l'intégralité du montant  
perçu sera remboursée.

En cas d'annulation tardive  
de la part du stagiaire  
ou de son employeur,  
soit 15 jours avant le début  
de la formation,  
aucun remboursement  
ne sera effectué.

DATE & SIGNATURE DU DEMANDEUR

DATE & SIGNATURE DU RESPONSABLE

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

# INSCRIPTION FORMATION

## MODE LIBERAL

### FORMATION

Intitulé :

Date :

### DEMANDEUR

Civilité : M. M<sup>me</sup> M<sup>lle</sup>

Nom : Prénoms :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

### FINANCEMENT

Personnel (frais prof.) DPC Crédit d'impôt  
Autre Précisez

### VALIDATION

L'INSCRIPTION  
EST VALIDEE  
UNIQUEMENT  
APRES RECEPTION  
PAR L'ASP TOULOUSE  
DU BULLETIN  
D'INSCRIPTION  
ACCOMPAGNE  
DU REGLEMENT  
PAR CHEQUE



### ANNULATION

En cas d'annulation  
de la session de formation,  
par l'ASP TOULOUSE,  
l'intégralité du montant  
perçu sera remboursée.

En cas d'annulation tardive  
de la part du stagiaire  
ou de son employeur,  
soit 15 jours avant le début  
de la formation,  
aucun remboursement  
ne sera effectué.

DATE & SIGNATURE DU DEMANDEUR

Les personnes  
en soins palliatifs  
ne sont pas  
des morts en puissance  
mais  
des vivants en faiblesse



40 rue du Rempart Saint-Étienne - 31004 Toulouse cedex 6  
05 61 12 43 43 -formation-pro@asp-toulouse.fr- [www.asp-toulouse.fr](http://www.asp-toulouse.fr)